

# Déclaration Préalable

CSEE aout 2023

Monsieur Le Président,

Mesdames et Messieurs les élus, et représentants de la direction.

Nous avons régulièrement, dans cette instance, déploré la pauvreté du dialogue social à la DOGSO ;

Nous avons dénoncé le fait que les commissions, et même ce CSE, ne sont souvent que des chambres d'enregistrements. Nous avons souligné que les avis rendus et les préconisations des CSSCT sont rarement pris en compte par la Direction. Nous avons évoqué les difficultés rencontrées par les acteurs pour effectuer leurs mandats à cause du peu de moyens alloués et des délais souvent très contraints qui leur sont imposés.

Nous avons expliqué le sentiment de frustration des élus dont les résolutions sont refusées par la direction. L'exemple le plus frappant est sans doute le cas des reclassements. A la résolution unanime des élus au mois de juillet dernier, qui demandaient un bilan des reclassements effectués tout au long de la mandature, la Direction s'est contentée d'une réponse laconique et non motivée en un seul mot : NON ;

Mais visiblement, nous n'avons pas tout vu, puisqu'un nouveau palier est franchi ce mois-ci : un point prévu au CSE d'aout a été purement et simplement censuré !

En effet, l'ordre du jour de ce présent CSE du mois d'aout 2023 ne comporte pas le point attendu sur le bilan de la restauration déléguée.

Petit rappel des faits : lors du CSE du mois de juillet, à l'ouverture du point « Bilan restauration », la CFDT souhaite faire siéger en tant qu'expert qualifié le président de cette commission qui est également élu et non présent à ce CSE. Face à l'incompréhension des autres Os et au refus de la CFDT de retirer cette demande, la direction (très embarrassée) demande de voter le report du point au CSE du mois suivant.

Or, ce bilan restauration portant sur l'année 2022, arrivait déjà bien tardivement, nous aurions bien aimé discuter ce sujet au T1, de manière que des enseignements éventuels, des correctifs potentiels puissent être engagés utilement sur 2023 ;

Malgré tout, les élus ont consenti à répondre favorablement à la demande de la Direction et ont voté pour le report du point, avec l'assurance que cette fois serait la bonne.

Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent, dit le dicton. Hélas nous le vérifions ici encore.

L'indisponibilité, à nouveau, du président Richard Webster serait la cause de cette non mise à l'ordre du jour. Or, la présence du président d'une Commission n'est pas une condition sine

qua non à la mise à l'ODJ d'un point (même si cela est souhaitable). Les exemples passés sont légion, nous vous faisons grâce de les rappeler ici.

Alors comment expliquer cela ?

Oubli ? maladresse ? plus de place dans un ODJ trop chargé ? faits nouveaux à intégrer dans le dossier restauration ?

Ou bien précautions prises afin de ne pas froisser certaines personnes, certaine OS et ainsi garder de bonnes relations avec la direction ?

La secrétaire du CSE et le président de la commission restauration sont de la même obédience : à savoir la CFDT ; Or, la direction de la DOGSO s'est toujours gardée de faire du favoritisme, elle a toujours veillé à traiter équitablement les syndicats représentatifs et leurs élus. Les temps changeraient ils ?

En tous cas, nous nous interrogeons sur la signification de ce déni de démocratie, dans un silence assourdissant de la part des différents protagonistes.

La direction et la CFDT espèrent ils que nous ayons la mémoire courte pour faire disparaître purement et simplement cette question de futurs débats sur un sujet épineux, et qu'ils souhaiteraient éviter en cette période pré-électorale ?

La CFE-CGC demande donc solennellement à ce que le point « bilan restauration déléguée », prévu initialement en juillet, reporté en aout et finalement escamoté, soit inscrit à l'ordre du jour du CSE de septembre. Et ce indépendamment de la disponibilité du président, à qui il incombe de trouver un volontaire pour le remplacer éventuellement, comme cela se fait couramment.

Faute de quoi, la CFE-CGC serait contrainte de déclencher un CSE extraordinaire, ce que personne ne souhaite évidemment.

Merci de votre écoute